

“ Nous voulons des égards réciproques entre les différentes nationalités d'une même province comme entre les différentes provinces elle-mêmes de cette Confédération. Nous avons donné, maintes fois, des preuves de la sincérité de nos sentiments sur ce point ; entre autres, il me plaît de le rappeler, ce soir, lors que nous nous sommes réunis, dans cette ville même, pour achever la constitution organique de notre association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord. ” Nous avons alors résolu unanimement d'offrir le titre de présidents honoraires aux représentants les plus éminents des deux universités anglaises de cette province : M. le professeur Craik de McGill, et M. le professeur Campbell, de l'École des Bishop, qui jouissent, d'ailleurs, tous deux, de la plus haute estime de tous les médecins canadiens-français.

Je dirai encore plus, pour dissiper toute équivoque que pourrait faire naître dans certains esprits chatouilleux, un sentiment national, un peu vif, que nous n'avons jamais cherché à dissimuler :

“ Nous voulons faire disparaître, tout autant que nos amis qui plaident en faveur du projet de loi de M. le Dr Roddick, ces barrières détestables, aux yeux d'un grand nombre, qui empêchent un médecin diplômé d'une province d'aller pratiquer librement dans une autre province de ce même pays. Et voilà pourquoi nous plaидons énergiquement en faveur de la réciprocité des diplômes en médecine, sauf, certaines conditions à établir dans les programmes des études, mais sans porter aucune atteinte à l'autonomie législative des provinces, en matière d'éducation. ”

Telle est, messieurs, la profession de foi, ou, pour mieux dire, les principes de la bonne entente, que les circonstances m'inspirent de vous exprimer ouvertement ; elle n'est d'ailleurs que la confirmation des sentiments qui animent tous mes collègues de Québec, que j'ai l'honneur de représenter, ici ce soir.

Tout en m'excusant d'avoir occupé si longtemps votre attention, je remercierai de nouveau M. le président de ce banquet, au nom de la Société médicale de Québec, de la faveur qu'il a bien voulu nous faire de nous convier à cette brillante fête. Mais avant de m'asseoir, il me sera permis de lever mon verre “ A la Société médicale de Montréal ”, pour son succès toujours grandissant dans l'avenir, et “ A l'Association des médecins de Langue française ”, pour le succès de son prochain congrès, dont cette grande Métropole de notre province sera le siège, en 1904.